



G E S T I O N P R I V É E

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION  
FICHE DE SYNTHÈSE  
G E S T I O N P R I V É E

FAMILY OFFICE CONSEIL

# R GESTION PRIVÉE

## FAMILY OFFICE CONSEIL

R Gestion Privée est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, non adossé à un groupe bancaire ou assurantiel, sans architecture propriétaire.

Notre mission : analyser, structurer et piloter votre patrimoine global dans votre seul intérêt, en sélectionnant les solutions les plus adaptées à votre situation parmi un large éventail de partenaires.

Nous intervenons sur l'ensemble des dimensions patrimoniales : ingénierie financière, immobilière, fiscale, prévoyance et transmission.

R Gestion Privée — EURL au capital de 100 €  
3 Rue de la Fraternité — 59700 Marcq-en-Barœul  
Tél : 07 44 98 00 60  
RCS Lille Métropole 911 920 098 00017 — APE 6622Z  
N° TVA intracommunautaire : FR48 911920098

<b>Statut</b>	<b>Autorité</b>	<b>Référence</b>	<b>Validité</b>
Conseiller en Investissements Financiers (CIF)	AMF / ANACOFI	ORIAS 22004708 — E010325	jusqu'au 28/02/2027
Courtier en Assurance (COA)	ACPR	ORIAS 22004708	jusqu'au 28/02/2027
Agent Immobilier — Transactions & Gestion	CCI Grand Lille	Carte T n°CPI 590 620 220 000 00050	jusqu'au 02/09/2028

Responsabilité Civile Professionnelle  
MMA IARD — Le Mans  
Police n°114240090

## Un principe unique : les honoraires directs.

R Gestion Privée exerce exclusivement en architecture ouverte et est rémunéré uniquement par ses clients, sous forme d'honoraires directs.

R Gestion Privée n'est pas structurellement rémunéré par les producteurs. Tout flux reçu à titre exceptionnel est tracé dans notre registre interne et restitué intégralement au client ou imputé sur les honoraires dus, avec accord écrit préalable.

Cette indépendance garantit l'absence de tout conflit d'intérêt dans les recommandations formulées.

## GRILLE TARIFAIRE — SUIVI PATRIMONIAL ANNUEL

Offre	Encours	Honoraires
Incubation & Transmission	< 50 000 €	1 000 € / an
Conseil Privé	50 000 € — 250 000 €	2 500 € / an
Gestion Privée Avancée	250 000 € — 500 000 €	0,90 % / an (min. 2 500 €)
Wealth Management	500 000 € — 1 000 000 €	0,80 % / an
Family Office : Stratégie	1 000 000 € — 3 000 000 €	0,70 % / an
Family Office : Gouvernance	3 000 000 € — 5 000 000 €	0,60 % / an
Family Office : Délégation Absolue	> 5 000 000 €	0,50 % / an

### Actifs hors base de calcul

Les actifs non cotés ou non liquides (SCPI, OPCI, private equity, immobilier en direct, holdings) sont exclus de la base de calcul. Ils font l'objet d'une facturation forfaitaire définie sur devis selon la nature et la complexité de la mission.

### Missions spéciales & ingénierie sur-mesure

Définies sur devis, indépendamment du suivi annuel.

### Revalorisation

Les honoraires sont revalorisés chaque 1er janvier selon l'indice IPC INSEE de l'année écoulée, de plein droit.

**Résiliation** Convention à durée indéterminée. Résiliation par LRAR avec préavis de 3 mois. Les honoraires courus restent dus prorata temporis.

Pour le détail de vos droits et des procédures, se reporter au DER — édition 2026.

## Garanties professionnelles

R Gestion Privée est couvert par une Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de MMA IARD (14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon — 72030 Le Mans Cedex), police n°114240090.

## Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par écrit à : R Gestion Privée — 3 rue de la Fraternité — 59700 Marcq-en-Barœul ou par email : [contact@rgestionprivée.com](mailto:contact@rgestionprivée.com)

Délai de réponse : accusé de réception sous 10 jours ouvrables — réponse définitive sous 2 mois.

## Médiation — recours extra judiciaire gratuit

En l'absence de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur compétent selon la nature du litige :

Activité	Médiateur	Contact
CIF — Personne physique	Médiateur de l'AMF — Mme Marielle Cohen-Branche	<a href="http://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a>
CIF — Personne morale	Médiateur de l'ANACOFI — 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	-
Assurance	La Médiation de l'Assurance — TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	<a href="http://www.mediation-assurance.org">www.mediation-assurance.org</a>
Immobilier	ANM Conso — 2 rue de Colmar 94300 Vincennes	<a href="http://www.anm-conso.com/anacofi-immo">www.anm-conso.com/anacofi-immo</a>

Pour le détail de vos droits et des procédures, se reporter au DER — édition 2026.

## Responsable du traitement

R Gestion Privée — 3 rue de la Fraternité — 59700 Marcq-en-Barœul

[contact@rgestionprivee.com](mailto:contact@rgestionprivee.com)

## Ce que nous collectons et pourquoi

Dans le cadre de notre mission, nous collectons vos données personnelles et patrimoniales aux fins suivantes :

- Réalisation du bilan patrimonial et des recommandations personnalisées
- Respect de nos obligations réglementaires (LCB-FT, KYC, MIF2)
- Gestion de la relation contractuelle et facturation
- Suivi et reporting de vos investissements

## Durées de conservation

Type de données	Durée
Données contractuelles	5 ans après fin de la relation
Données LCB-FT / KYC	5 ans après fin de la relation
Données comptables	10 ans
Données de prospection	3 ans sans contact

## Vos droits

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Accès — obtenir une copie de vos données
- Rectification — corriger des données inexacts
- Effacement — sous réserve de nos obligations légales
- Opposition — notamment au traitement à des fins de prospection
- Portabilité — recevoir vos données dans un format structuré
- Limitation — restreindre certains traitements

**Exercice de vos droits :** [contact@rgestionprivee.com](mailto:contact@rgestionprivee.com)

En cas de réclamation non résolue, vous pouvez saisir la **CNIL** — 3 place de Fontenoy — 75007 Paris — [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Pour le détail complet des traitements, se reporter au DER — édition 2026.

Document annexe au DER — ne peut être remis isolément

@ R GESTION PRIVEE 2026, Tous droits réservés

## Ce que signifie ESG pour vous concrètement

ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance intégrés dans l'analyse et la sélection des solutions d'investissement.

Concrètement, cela signifie que certains produits que nous recommandons peuvent être évalués sur :

- L'impact climatique et environnemental des entreprises sous-jacentes
- Les pratiques sociales et de gouvernance des émetteurs
- L'exclusion de secteurs controversés (armement, tabac, énergies fossiles...)

## Vos préférences de durabilité

Lors de notre premier entretien, nous recueillons vos préférences en matière de durabilité selon trois axes réglementaires :

Axe	Ce que nous vous demandons
Investissements durables (SFDR)	Souhaitez-vous une part minimale de produits Article 8 ou 9 ?
Taxonomie européenne	Souhaitez-vous intégrer des activités économiques durables au sens de l'UE ?
Incidences négatives (PAI)	Souhaitez-vous que nous tenions compte des impacts négatifs des investissements ?

## Comment cela influence nos recommandations

- Si vous exprimez des préférences ESG » nous les intégrons comme critère de sélection au même titre que le rendement et le risque
- Si aucune préférence » les solutions retenues ne sont pas sélectionnées sur critère ESG, sans que cela nuise à la qualité de la recommandation
- Dans tous les cas, vos préférences sont documentées et révisables à tout moment

Pour le détail complet des traitements, se reporter au DER — édition 2026.

Document annexe au DER — ne peut être remis isolément

@ R GESTION PRIVÉE 2026, Tous droits réservés